

LA SUBORDONNÉE D'INTERROGATION INDIRECTE

La phrase interrogative indirecte unit l'INTERROGATION et LE DISCOURS INDIRECT

Rappelons que l'interrogation peut être TOTALE ou PARTIELLE

Totale quand la réponse implique un *oui* ou un *non*, partielle quand elle appelle un autre type de réponse.

Ainsi, on a interrogation totale dans une phrase comme :

Est-ce qu'il est arrivé ? ou *Arrive-t-il ?*

Et interrogation partielle dans des phrases comme :

Quand arrive-t-il ? ; *Où est mon ordinateur ?* ; *Qui a pris mon anorak ?*

Au-delà de la disparition des deux-points et guillemets, l'interrogation indirecte entraîne des modifications :

- La conjonction introductive « si »
- « ce que » / « ce qui » au lieu de « que » / « qu'est-ce que » et « qu'est-ce qui »
- On n'a plus d'inversion sujet-verbe
- D'autres éléments interrogatifs

« si » et autres éléments interrogatifs (pronoms, adverbes, adjectifs)

-La subordonnée interrogative indirecte totale est introduite par la conjonction « si »,

-La subordonnée interrogative indirecte partielle est introduite par des mots interrogatifs comme « ce que », « ce qui » (éventuellement accompagnés de préposition : *avec/de/pour* → *avec qui/de quoi/pour qui...*) « qui », « où », « quand », « comment », « pourquoi », « combien » et des adjectifs et pronoms interrogatifs (*quel* dans ses différentes déclinaisons).

Ainsi

Interrogation directe totale	Interrogation indirecte totale
<u>As-tu fait</u> tes devoirs ? <u>Est-ce que Jean a pris</u> mes clés ?	Je te demande si tu as fait tes devoirs. Je me demande si Jean a pris mes clés.
Interrogation directe partielle	Interrogation indirecte partielle
Quand <u>As-tu fait</u> tes devoirs ? Où <u>as-tu fait</u> tes devoirs ? Comment <u>as-tu traduit</u> ce mot ? Qui t'a aidé à faire tes devoirs ? Combien de temps te <u>faut-il</u> ? Pourquoi <u>n'as-tu pas fait</u> tes devoirs ? Que vous <u>a-t-il dit</u> ? Quelle heure <u>est-il</u> ? Lequel de ces livres <u>veux-tu</u> ?	Je te demande quand tu <u>as fait</u> tes devoirs Je te demande où tu <u>as fait</u> tes devoirs Je te demande comment tu <u>as traduit</u> ce mot. Je te demande qui t'a aidé à faire tes devoirs Je te demande combien de temps <u>il te faut</u> Je te demande pourquoi tu <u>n'as pas fait</u> tes devoirs. Je vous demande ce qu' <u>il vous a dit</u> Je te demande quelle heure il est Je te demande lequel de ces livres tu <u>veux</u>

question des verbes introducteurs

Le verbe que l'on rencontre le plus souvent, aussi bien en interrogation totale que partielle, est *demander, se demander* qui **véhicule clairement l'idée d'interrogation**.

Cependant, l'appellation d' « interrogation » peut être trompeuse parce que :

- les verbes introducteurs d'interrogation indirecte ne véhiculent pas tous aussi clairement l'idée qu'on se pose une question
- ils n'impliquent pas tous clairement une interrogation comme (*vouloir*) *savoir, ne pas savoir, ignorer, s'informer, montrer, dire, expliquer, se souvenir*, et d'autres ¹

Ainsi, on peut avoir des interrogations indirectes comme :

Dis-moi / je veux savoir ce qu'il t'a dit

Elle veut / désire / souhaite savoir comment on fait la tarte tatin.

Un autre exemple qui illustre cette idée :

Interrogation directe : *Est-il parti hier ?*

Interrogation indirecte : *Je me demande s'il est parti hier* (tous cas d'interrogations totales)

Je veux savoir si

J'ignore si

Dis-moi si

Je m'informe si

Je ne me souviens pas s'il ...

ex. *Dis-moi s'il viendra à la réunion et ce qu'il pense dire* (totale + partielle)

j'ignore qui vous avez vu (partielle)

je ne comprend pas comment elle a pu obtenir ce poste (partielle)

on se demande quelle sera sa réaction (partielle)

¹ Dans le sens large, selon le linguiste Serbat, un verbe qui doit pouvoir se situer dans le sémantisme de *dire* ou *savoir*.

Le linguiste Riegel précise que l'idée que portent ces verbes est d'un savoir ignoré, recherché. Il peut s'agir de verbes dépourvus de sens interrogatif, par ex. *constater, prouver*.

Exemples :

Déclarez si vous avez quelque chose = avez-vous quelque chose à déclarer ?

Nous sommes tenus à prouver si nous avons quelque chose.

Les douaniers doivent pouvoir constater si nous avons quelque chose.

Au sujet du savoir ignoré, recherché, voyons encore :

Je sais qu'il est là

Je ne sais pas s'il est là

Je saurai bientôt s'il est là

ATTENTION TOUTEFOIS À « SI ».

IL FAUT DISTINGUER QUAND IL INTRODUIT UN DISCOURS INDIRECT ET QUAND IL INTRODUIT UNE SUBORDONNÉE DE CONDITION.

Je ne sais pas si nous avons assez d'argent. = interrogation indirecte

Si nous avons assez d'argent, nous pouvons acheter... = subordonnée hypothétique (condition)